



**DISPOSITIF BAD & QUARTIERS**  
**DÉVELOPPER LA PRATIQUE**  
**DU **B**ADMINTON DANS LES**  
**QUARTIERS PRIORITAIRES**



[www.ffbad.org](http://www.ffbad.org)



**FFBad**  
Fédération Française  
de Badminton



#ESPRITBAD





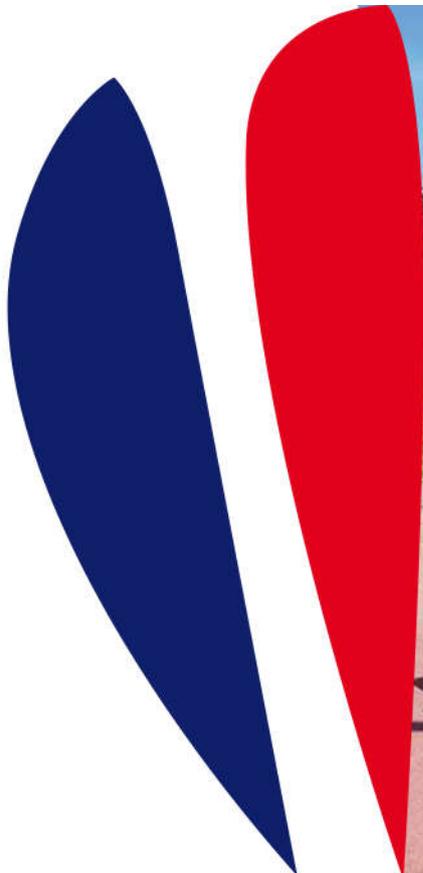
# sommaire

Qu'est-ce qu'un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville ?	4
En chiffres : la pratique sportive dans les QPV	6
Le potentiel du badminton dans les quartiers	7
Quelles actions peuvent être menées ?	8
L'enjeu pour la FFBaD et ses instances	9
Créer un club en QPV : pourquoi, comment	11
S'appuyer sur les acteurs-clés des quartiers	12
Sensibiliser les encadrants au rôle d'éducateur	14
La boîte à idées	15 à 18
Bonnes pratiques (1/4) : À Roubaix, l'éducation par et pour le sport	15
Bonnes pratiques (2/4) : À Marseille, « Cité Bad, bats-toi ! »	16
Bonnes pratiques (3/4) : A Valence, création d'une section Bad en REP +	17
Bonnes pratiques (4/4) : Les Alpes-Maritimes sur tous les fronts	18
Démarches et aides	19

**Ce document a pour objectif d'aider les clubs de badminton à développer la pratique vers les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il est inspiré du rapport « Le badminton dans les quartiers prioritaires » (les enseignements de l'expérimentation nationale Bad & quartier 2016/2017) rédigé par Benjamin Coignet, sociologue, directeur technique de l'APELS (Agence pour l'éducation par le sport) en 2016. Cette démarche fédérale, amplifiée par un financement exceptionnel du ministère des sports, s'inscrit dans le cadre du déploiement du plan fédéral « Citoyens du sport ».**

## Remerciements

Ligue Nouvelle-aquitaine de badminton  
Ligue Île-de-France de badminton  
Comité départemental de badminton de Seine-Saint-Denis (93)  
Comité départemental de badminton des Alpes-Maritimes (06)  
Comité départemental de badminton des Bouches-du-Rhône (13)  
Club athlétique de badminton de L'Hay-les-Roses (CALB - 94)  
Badminton club de Roubaix (BCR - 59)  
Club de badminton de Calais (CBC - 62)  
Badminton club de Valence (BCV - 26)  
Club de badminton de Besançon (le Volant bisontin - 25)



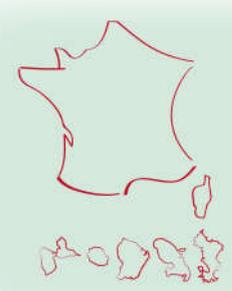
# Qu'est-ce qu'un **QPV** ?

**Le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) est une zone géographique infra-communale concentrant les habitants aux plus faibles revenus. La liste des QPV est définie par l'Etat pour renforcer son action sur ces territoires en lien avec les collectivités territoriales.**

Depuis 1978, l'Etat met en place une politique de la ville pour les quartiers prioritaires. L'appellation QPV a remplacé, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la zone urbaine sensible (ZUS) et le quartier en contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

**Le contrat de ville**, construit sur 3 piliers (développement économique et emploi, cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain), formalise les engagements entre les différents partenaires.

Des **conseils citoyens** sont créés dans les territoires prioritaires. Ils ont pour mission d'être des lieux d'échanges entre habitants, de développer leur expertise d'usage, d'assurer leur représentation dans toutes les instances du contrat de ville et de constituer un espace permettant de valoriser les initiatives.



## **Trouver son QPV**

*Vous trouverez la liste des QPV sur le site du Système d'information géographique de la politique de la ville.*

<https://sig.ville.gouv.fr>

# Quels sont les critères pour définir les QPV ?

Les QPV ont été identifiés par l'INSEE/IRIS selon un critère unique de revenu médian par habitants (13 000€ en moyenne dans les QPV contre 20 000€ dans les autres territoires urbains). Il s'agit donc des territoires urbains qui abritent une part importante de population pauvre. Si tous les QPV sont touchés par la précarité monétaire, ils présentent chacun des réalités diverses : taille des territoires et localisation géographique, urbanisme et accès aux équipements publics.

## Les chiffres clés<sup>1</sup>

**1 514**  
quartiers prioritaires  
de la politique de la  
ville en France  
(1 296 en métropole et  
218 en Outre-mer)



**+**  
**700**  
communes  
avec au moins  
un QPV.



**5,5**  
millions  
d'habitants  
rassemblés  
en QPV

**58%**  
des QPV  
sont répartis dans les  
régions Île-de-France,  
Hauts de France et  
Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Scannez  
et découvrez !



Pour la version, téléchargez l'App L'Esprit  
BAD sur l'App Store ou Google Play

Pas simple de  
comprendre ce  
qu'est la politique  
de la ville ? Le  
Commissariat  
général à l'égalité  
des territoires (Cget)  
a relevé le défi en  
vidéo... en moins de  
3 min !

## Des études ont montré que la population qui réside dans les QPV est :

- ☞ dans l'ensemble plus jeune ;
- ☞ confrontée à des situations économiques et sociales plus dégradées avec un taux d'allocataires chômage plus élevé qu'ailleurs ;
- ☞ composée d'une part importante de familles monoparentales, de familles nombreuses ;
- ☞ hébergée majoritairement dans de l'habitat social.

# La pratique sportive dans les QPV



**La pratique sportive, licenciée ou non, reste plus faible dans les QPV que sur l'ensemble du territoire.**

39 % des habitants au sein de ces quartiers pratiquent le sport, contre 56 % ailleurs.

## Pratique licenciée<sup>2</sup>

Les habitants des QPV pratiquent moins souvent un sport dans le cadre d'un club affilié à une fédération que le reste de la population.

En 2015, 4% des licences (4,4 % pour les hommes et 3,3 % pour les femmes) de la population fédérale nationale sont localisées dans les QPV. Le poids du football est particulièrement important en nombre de licences en quartiers prioritaires, puisque la Fédération française de football (FFF) compte une licence sur trois en QPV.

Le badminton en est loin, avec seulement 1,8 % de taux de licences, identique pour les hommes et les femmes, délivrées à des habitants de quartiers prioritaires<sup>3</sup>, sans progression ces dernières années.

## Présence d'équipements sportifs

Les QPV abritent près de 9 000 équipements sportifs ou sites de pratique sportive, soit seulement 3 % de l'offre nationale alors que 8 % de la population française y réside (chiffre 2013). En moyenne, il y a 22 équipements sportifs ou sites de pratique sportive pour 10 000 habitants dans les QPV, pour 34 dans les autres quartiers des mêmes villes. L'offre d'équipements sportifs en QPV se distingue par une surreprésentation de plateaux EPS de proximité et de salles multisports (« gymnases »), représentant respectivement 18 % et 13 % des équipements, contre une moyenne nationale de 7 et 5 %. Les clubs de badminton peuvent profiter de cette opportunité, en utilisant des gymnases pas ou peu exploités.

**À noter : depuis 2015, le CNDS met l'accent sur les projets situés en zones carencées (QPV, Zone de revitalisation rurale, territoires ultra-marins...) pour ses subventions « équipements ».**



## Quels sont les obstacles à la pratique sportive licenciée dans les QPV ?

- ▀ Faible valorisation du sport et une certaine réticence à pratiquer des sports peu médiatisés ;
- ▀ Poids du cadre familial, absence culturelle des parents notamment, pour la pratique des jeunes filles ;
- ▀ Faible mobilité des habitants dans le quartier, dans la ville, dans l'agglomération ;
- ▀ Information insuffisante sur l'offre de pratique sportive ;
- ▀ Accès au certificat médical, coût de la cotisation et du petit matériel pour pratiquer ;
- ▀ Public perçu par les clubs comme appelant un investissement supplémentaire à l'accompagnement à la pratique.

<sup>2/</sup> Cette analyse des licenciés en quartiers prioritaires repose sur une liste de 97 fédérations dans le cadre d'une enquête annuelle dont les adresses des licenciés ont pu être exploitées par l'INSEE.

<sup>3/</sup> Atlas national des fédérations sportives 2015

# Le potentiel du **badminton** dans les quartiers



**Le badminton a des atouts qui peuvent être exploités pour mener des actions en direction des habitants des QPV. C'est ce qui ressort de l'expérimentation « Bad & quartier » menée par la FFbAD et l'Agence pour l'éducation par le sport (APELS) avec l'appui de 10 instances fédérales (clubs, comités, ligues) en 2016-2017<sup>4</sup>.**

## **Les atouts du badminton au sein des quartiers**

Le taux de pénétration du badminton dans les QPV est faible (1,8%). L'activité est peu connue mais bénéficie d'une bonne image : acteurs locaux, élus et techniciens des mairies, professeurs d'EPS, Maisons de quartier et Maisons de la jeunesse et de la culture (MJC), perçoivent positivement le badminton, ainsi que les éducateurs et responsables associatifs fédéraux.

Le badminton est adapté à tous : **ludique, convivial, facile d'accès et mixte** :

- Les jeunes (épanouissement et réussite par le sport, transmission de valeurs citoyennes) ;
- Les jeunes filles et les femmes (accomplissement, bien-être et mixité de genre) ;
- L'ensemble des membres de la famille par une pratique intergénérationnelle (création ou renfort des liens familiaux notamment pour les familles monoparentales) ;
- Les personnes sédentaires, en situation de handicap ou vieillissantes (préserver la santé par le sport).



L'activité est délocalisable dans différents endroits des quartiers, notamment en extérieur. On peut facilement imaginer des formats d'animation promotionnelle autour du badminton en plein air pour montrer l'activité, la faire tester par le plus grand nombre d'habitants. Par exemple, lors d'une fête de quartier en partenariat avec le conseil citoyen.



4/ A lire : le rapport « Bad & quartier » de l'APELS : [www.ffbad.org/badminton-pour-tous/tous-au-bad/bad-partout](http://www.ffbad.org/badminton-pour-tous/tous-au-bad/bad-partout)

# Quelles actions peuvent être menées ?



- **Des animations ponctuelles ou régulières** au pied des immeubles ou dans le gymnase de proximité en partenariat avec les mairies dans les temps périscolaires ;
- **Des stages d'initiation/découverte** pendant les vacances scolaires en partenariat avec des Maisons de quartier et MJC ;
- **L'accueil d'habitants de QPV** dans les activités du club (portes ouvertes, stage de découverte, compétition promotionnelle) ;
- **La sensibilisation et formation d'animateurs locaux** au badminton pour promouvoir son développement ;
- **Des cycles d'animation dans les écoles** ou la **création/animation d'une section sportive dans un collège** de quartier REP/REP+ en partenariat avec les enseignants et l'équipe de direction ;
- **Une billetterie de « places sociales »** sur un événement sportif, comme par exemple, le dispositif « tous prêts » autour du championnat d'Europe de badminton 2016 en Vendée ;
- **La création de clubs/de créneaux** notamment dans le cadre de la création/rénovation de gymnase...

Zoom sur...



## Le Bad fait jouer les filles !

Le Stade laurentin badminton sur le city-stade du QPV Point du jour, en collaboration avec le club de rugby local et l'Association de gestion et d'animation sportive et socio-culturelle (AGASC), a diversifié les animations rugby s'adressant seulement aux garçons. « Avec les animations de badminton dans le quartier, les petites filles ne restaient plus spectatrices du rugby. Elles prenaient les raquettes, jouaient avec leurs parents » observe Laurent Garnier, agent de développement de la Ligue PACA et ancien président du SLB. Ces immersions ont remporté une véritable adhésion. A suivre !

PRATIQUE EN QPV

# L'enjeu pour la **FFBaD** et ses instances



## Les objectifs pour les clubs

**Attirer** de nouveaux pratiquants provenant des quartiers et les fidéliser en nouveaux licenciés ;

**Organiser** la mobilité/mixité des pratiquants pour impacter les représentations et l'appropriation de l'espace « quartier » et ville (offre de créneaux dans d'autres quartiers : animation, entraînement, compétition) ;

**Renforcer** ces créneaux en accédant à de nouveaux équipements, parfois sous-utilisés dans les QPV ;

**Elargir** ses partenariats avec les collectivités territoriales, la communauté éducative, les structures associatives locales notamment à destination de la jeunesse ;

**Diversifier** les activités et enrichir les compétences d'intervention du professionnel du club dans la perspective de la pérennisation de son poste.

**De manière plus générale, un projet « Bad dans les quartiers » peut permettre de structurer le club, le comité ou la ligue autour d'un projet associatif sociétal, et donc :**

- D'enrichir** l'utilité sociale du projet associatif du club, des adhérents ;
- D'améliorer** sa notoriété institutionnelle et médiatique et la reconnaissance des dirigeants par ces nouvelles offres de pratique vers ces publics ;
- De mobiliser les financements** du CNDS concentrés sur les territoires carencés ou d'autres appels à projet.

**Dans tous les cas, il est indispensable que chaque action « Badminton dans les quartiers » de sa conception, sa réalisation à son évaluation prennent en compte les aspects socio-éducatifs attendus par les partenaires, notamment les financeurs.**



# Ce qu'il faut prendre en compte avant de mener un projet d'action dans les QPV

☞ **Ne pas hésiter à s'ouvrir** sur des compétences et des profils en dehors du champ « badminton » : des acteurs locaux, des innovateurs sociaux, des chefs d'entreprises, etc ;

☞ **Construire son projet de club** autour de la recherche d'utilité sociale. Se poser en permanence la question de l'objectif et de l'impact social de son action sur les publics accueillis ;

☞ **Sensibiliser les entraîneurs** aux caractéristiques des publics à accueillir, au travail en équipe en amont, pendant et après avec d'autres intervenants.



## Bon à savoir

Certaines problématiques sont spécifiques à l'environnement des publics QPV :

- la mise en activité et la gestion des publics notamment des jeunes, qui possèdent rarement la culture « club » ce qui nécessite un apprentissage particulier des règles ;
- la mise en collaboration avec des opérateurs locaux en charge du développement social dans les quartiers est parfois difficile pour des raisons culturelles ;
- les logiques de financement propres aux quartiers dans le cadre du contrat de ville (Etat, collectivités territoriales, fondations, financement participatif) sont à maîtriser.



# Créer un club ou un créneau en QPV



**Une des nombreuses solutions possibles pour développer le badminton en zone carencée consiste à impulser la création d'un créneau ou d'un club.**

## **À Saint-Ouen, l'affiliation progressive d'un club**

Jusqu'en fin de saison dernière, la ville de Saint-Ouen (93) hébergeait un club Omnisports, l'USMA, qui disposait d'une section badminton affiliée à une fédération affinitaire centrée sur une pratique loisirs, à destination d'un public adulte en s'ouvrant progressivement aux adolescents. Fruit d'un travail partenarial, le club est désormais affilié à la FFBaD et de nombreuses actions ont été menées en partenariat entre la ville, le club, le comité départemental 93 et la Fédération. Deux sessions de stages ouverts aux jeunes ont notamment été organisées pendant les vacances scolaires, le comité départemental met à disposition un éducateur sportif 3 heures par semaine pour le club et un cadre technique fédéral a formé des éducateurs sportifs municipaux (ETAPS) à l'encadrement du badminton. Suite à cette formation, plusieurs classes de la ville proposent un cycle badminton dans l'année scolaire, et la commune aimerait mettre en place une formation identique auprès des agents municipaux des services jeunesse/enfance. Un plan d'actions est en cours pour poursuivre le partenariat et renforcer les relations entre les différents acteurs du projet.

La bonne pratique

Il peut parfois exister des formes de pratique du badminton dans les QPV qui ne rentrent pas dans le giron fédéral : ateliers sportifs dans des MJC ou maisons de quartier, salles de sport privées, activités municipales ponctuelles...

Les raisons d'appuyer la création d'un créneau rattaché à un club de proximité ou d'un club de badminton affilié :

**Permettre aux pratiquants repérés** (par exemple dans des salles payantes) de se constituer en structure durable pour développer une pratique régulière plus accessible ;

**Répondre à un besoin d'un acteur** (maison de quartier, etc.), d'une collectivité locale ou d'un établissement scolaire qui cherche à prolonger/diversifier l'offre sportive d'un QPV ;

**Permettre à un club de la ville/agglomération**, mais non implanté en QPV, accueillant peut être déjà des habitants QPV, d'étendre ses points d'ancrage sur le territoire en créant une antenne (via un nouveau créneau) ;

**Chercher à couvrir de nouveaux territoires** sous l'impulsion d'une politique proactive de développement des clubs, des comités, des ligues voire de la fédération.

## **Précautions pour créer un club ou un créneau badminton :**

➤ **Impulser le projet** de façon stimulante, bienveillante et conviviale ;

➤ **Co-construire le projet** avec un opérateur socio-éducatif ou le conseil citoyen, des acteurs locaux impliqués (parents, professeurs, techniciens municipaux) sur une période courte par un parrainage/tutorat renforcé ;

➤ **S'assurer de la motivation** et de la culture sportive ou associative des porteurs du projet d'implantation et définir clairement la répartition des rôles/compétences.



# S'appuyer sur des **acteurs-clés** dans les quartiers

**Pour proposer un projet d'animation autour du badminton dans les QPV, les clubs et les associations socio-éducatives (jeunesse, éducation populaire, sociale) présentes dans les QPV doivent collaborer.**

**Un partenariat local efficace permet :**

☞ **de créer une continuité éducative** (scolaire, péri et extra-scolaire) dans la prise en charge du public ;

☞ **de ne pas laisser le club seul** face à des problématiques socio-éducatives nouvelles ;

☞ **de mutualiser des moyens** nécessaires au bon déroulement des actions (recueil des demandes, construction des actions, recherche de financement, meilleure diffusion de l'offre) ;

☞ **d'enrichir le projet** associatif du club – le projet d'animation par des regards extérieurs ;

☞ **d'augmenter la motivation**, d'éviter l'épuisement des bénévoles et salariés, de concourir ensemble à la cohésion sociale et territoriale.

**Des questions préalables à se poser :**

**Se demander au sein du club :** quel est mon projet associatif et mes valeurs ? Quel partenaire est mon club ? Suis-je en lien avec un public et les bons relais d'informations ? Serai-je le pilote de l'action ? Suis-je passionné par le badminton et sensible à le faire connaître au plus grand nombre ? Suis-je capable d'analyser mes coûts (encadrement, matériel, déplacement, promotion) pour établir le budget prévisionnel du projet ?

**Se demander ce que vous attendez des partenaires :** quelles valeurs doivent animer les relations ? Que souhaite-t-on d'un partenaire dans cette action ? Qu'il apporte des compétences, des financements, du matériel et/ou qu'il soit partie prenante du pilotage du projet dans toutes les phases ?

## Quels acteurs solliciter ?

- Centres sociaux (Maisons : de quartier, d'enfants à caractère social (MECS), relais, de la jeunesse et de la culture (MJC), pour tous (MPT), etc.) ;
- Entreprises ;
- Associations locales ;
- Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) ;
- Régies de quartier ;
- Maison de l'emploi, mission locale, plans locaux pour l'insertion et l'emploi ;
- Bailleurs sociaux...

Les éducateurs et professionnels de ces structures, mais aussi les professeurs d'EPS et les services municipaux (sport, jeunesse, politique de la ville) déjà implantés dans le quartier sont des acteurs-clés à solliciter pour concevoir et mettre en œuvre votre projet, car ils connaissent les caractéristiques et mode de mobilisation des habitants.



### Besançon en collaboration avec la MJC

Pour initier des actions dans les QPV, le Volant bisontin (25) a choisi de se rapprocher de la MJC dans le quartier de Clairs-Soleil à Besançon. Après une réunion entre le président du club et la référente des animations sportives sur le quartier, plusieurs pistes d'actions communes ont été imaginées : la participation du club aux événements déjà en place, la création d'animations ponctuelles auprès des jeunes mais aussi d'autres publics, la diffusion d'affiches et de documents de présentation des activités du club, etc. À l'issue de la rencontre, le club a proposé des séquences de badminton lors des vacances scolaires aux jeunes inscrits dans les activités extra-scolaires. Des situations de pratique très variées ont été proposées dans ces animations :

- Quizz sur le badminton ;
- Match d'exhibition ;
- Parcours moteurs sans raquette (déplacements, mouvements des pieds, des bras et des poignets, etc.) ;
- Jeux coopératifs (relais, passe à 10) ;
- Duels à 2 ou 4.

Zoom sur...

# Sensibiliser les encadrants au rôle d'éducateur



**Afin de proposer une intervention pertinente aux habitants des QPV, les encadrants ont intérêt à glisser de leur rôle d'entraîneur (centré sur la formation du joueur) à celui d'éducateur de club (centré sur la formation du citoyen dans sa globalité à partir de la formation du sportif) ce qui enrichira leur action auprès des autres publics.**

**La mission d'éducateur-entraîneur est exigeante. Elle suppose :**

- ☞ une habileté, une adaptabilité face à des situations parfois changeantes ;
- ☞ une capacité à faire progresser les personnes dans l'activité, à leur faire franchir des paliers de performance, tout en veillant constamment à leur sécurité et à leur bien-être ;
- ☞ une aptitude à se positionner face à des comportements parfois difficiles et à délivrer une pédagogie renforcée d'appropriation des règles et codes culturels sportifs ;
- ☞ une maîtrise d'un contexte politique dans lequel s'inscrivent les projets (relation avec les partenaires).

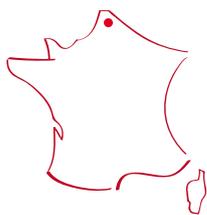
**Objectifs de l'éducateur par le sport :**

- ☞ contribuer au développement personnel et au bien-être ;
- ☞ contribuer à la santé et à l'amélioration de la qualité de vie ;
- ☞ contribuer au renforcement du lien social, à l'émancipation et à l'autonomie des personnes.

Les activités physiques et donc, le badminton, **ne sont qu'un support** de ces actions éducatives.

**Réussir à co-animer des séquences de badminton avec des éducateurs de prévention ou animateurs socio-culturels passe par plusieurs incontournables :**

- ☞ En amont, **avoir un échange avec un référent des jeunes pour se présenter**, co-construire le contenu sportif et ludique des séances, l'état d'esprit souhaité au regard des caractéristiques du public, l'appropriation des règles, le respect du matériel, la mise en situation comme arbitre, ... ;
- ☞ **Définir précisément « le qui fait quoi ? »** lors des séances : les rôles des encadrants partenaires pendant l'échauffement et les temps de jeu, l'organisation des sous-groupes avec les leaders... ;
- ☞ **Mettre en place un temps officiel** de transfert du pilotage du groupe entre le partenaire et le club de badminton « *Voilà, je vous présente monsieur Z... c'est lui qui va vous proposer du badminton aujourd'hui... On participera aussi à la séance.* » ;
- ☞ **Réguler pendant la séance** voire au besoin isoler un participant ;
- ☞ **Organiser des échanges entre adultes après la séance** pour améliorer ses pratiques par la suite : « *Y a-t-il eu des ratés, des situations qui vous ont dérangé ou interpellé ? Des réussites, leviers pour les prochaines séances ? Que pouvons-nous améliorer la prochaine fois sur nos attitudes et comportements ?* ».



## À Roubaix, le club suscite l'engagement associatif des jeunes

### Acteur(s) à l'initiative du projet

Le Badminton club de Roubaix (BCR 59)

### Contexte

L'intervention dans le quartier est inscrite dans l'ADN de l'association car historiquement, le club est l'émanation d'une structure sportive de quartier. Géographiquement, la salle est en plein cœur du quartier, connue de tout le voisinage : les portes sont ouvertes à tous. Il s'agit donc d'un lieu de sociabilité qui dépasse la simple démarche de progression sportive.

Très tôt, le club a misé sur les jeunes du quartier et les a formés, obtenant des titres de champions de France (Nabil LASMARI, Karim REZIG) à plusieurs reprises dans les catégories jeunes et seniors.

Le club fait face à un consumérisme grandissant de la part des adhérents.

### Objectifs

**Consolider son action** envers les jeunes et les habitants des quartiers.

**Intégrer les jeunes** à la vie associative.

**Maintenir un niveau d'engagement** conséquent de la part des membres.

### Actions menées

Mise en place d'un système de compteur par joueur permettant de gagner des points si :

- ils gagnent des matchs, font des bons résultats ;
- ils sont présents aux entraînements, assidus, sérieux ;
- ils viennent encadrer des créneaux jeunes, mettre la salle en place pour l'organisation des tournois, accompagner les jeunes en compétition les week-ends.

Selon le crédit du compteur du joueur, le club leur paye des volants, des inscriptions en tournoi, des raquettes, du textile...

### Bilan - résultats

Ce système apparaît gagnant pour tout le monde. Les dirigeants n'ont jamais eu à se plaindre d'un manque de bénévoles dans le club, ils sont pleinement satisfaits des créneaux sans cesse remplis et surtout du sentiment très fort d'appartenance au club. Ce système suscite l'adhésion des différents membres du club, dont certains n'ont pas une situation socio-économique particulièrement confortable.



## À Marseille, « Cité Bad, bats-toi ! »

### Acteur(s) à l'initiative du projet

Le Comité départemental des Bouches-du-Rhône (13) en collaboration avec les acteurs locaux :

- l'Addap 13 (Association départementale pour le développement des actions de prévention), sollicitée pour amener son public
- le Conseil départemental qui pilote et délègue la coordination du hors temps scolaire à l'Addap 13
- les centres sociaux locaux, sollicités pour amener leurs publics
- le club local (SMUC Badminton), qui complète l'encadrement des stages d'initiation

### Contexte

En 2012, des réflexions sur le hors temps scolaire des collégiens sont amorcées sur la commune de Marseille. Le Comité 13 s'est associé à la démarche et a donné naissance aux animations « Cité Bad, bats-toi ! »

### Objectifs

Découverte du badminton auprès de publics jeunes (de 6 à 16 ans) issus des quartiers marseillais.

Diffuser les valeurs de mixité, combativité et respect de l'autre au travers du badminton.

### Actions menées

Demi-journées d'animation (3 heures) sur trois collèges de la ville. Séquence de démonstration et séquence vidéo pour que les jeunes puissent voir à quoi ressemble le badminton de haut niveau.

Groupes constitués majoritairement de filles (60%). À l'issue de chaque animation, tous les enfants sont récompensés, ainsi que le garçon le plus respectueux et la fille la plus combative.

Une action de formation a été mise en place à destination d'intervenants sportifs des structures de la politique de ville. Des interventions sont proposées directement en milieu scolaire dans les écoles primaires ou sur les temps d'activité périscolaire.

« On sait que si on forme les intervenants de quartier de ces structures, ils vont par la suite se substituer au rôle des clubs, mais au moins le public de quartier connaîtra notre discipline et franchira peut-être un jour la porte d'un club affilié. Il n'y a pas de mauvais chemins, ils sont juste plus longs. » Yann Legendre, comité départemental 13.

### Bilan - résultats

Le club local a récupéré des créneaux supplémentaires dans le gymnase l'année suivante à la condition d'accueillir davantage d'habitants du QPV. Dans ce partenariat, les habitants locaux n'ont pas l'obligation de se licencier, mais un nombre de places est prévu pour leur accueil sur le créneau club.

Le comité départemental 13 maintient son engagement à destination des quartiers : actions ponctuelles, intervention en milieu scolaire ou en périscolaire et formation d'intervenants. Cette action améliore sa notoriété institutionnelle et facilite sa recherche de nouveaux partenaires d'actions.



## À Valence, création d'une section badminton en REP+\*

### Acteur(s) à l'initiative du projet

Le Badminton club de Valence (26), en partenariat avec les enseignants d'EPS et le principal du collège Paul Valéry, situé en Réseau d'éducation prioritaire + (REP+)

### Objectifs du projet

Proposer aux élèves de 5<sup>ème</sup> du collège la pratique sportive du badminton  
Parvenir à une parité : la pratique sportive des jeunes filles et la mixité sont une priorité majeure du projet.

### Actions menées

Le collège propose une option de 2 heures chaque mardi après-midi aux élèves motivés et intéressés par le sport. Pour la suivre, les élèves doivent passer un test « de sélection », basé sur le comportement, les aptitudes et les résultats scolaires.

*« Il ne faut pas que les jeunes aient un niveau sportif exceptionnel, mais simplement une envie de pratiquer. Une motivation qui leur permettrait de s'inscrire dans une démarche de progression, d'échange et de développement. »* Romain, entraîneur du club.

Le club met à disposition son entraîneur qui intervient sur cette option : cela représente une centaine d'heures environ sur l'ensemble de l'année scolaire. Le club couvre l'ensemble de cette dépense sur ses fonds propres.

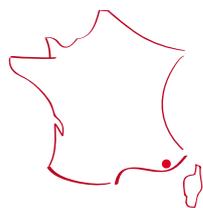
*« C'est un vrai engagement, car ce sont autant d'heures que nous n'utilisons pas pour l'encadrement de nos activités traditionnelles de club. C'est le compromis nécessaire pour accomplir cette mission d'utilité sociale et éducative. »* Frédéric Helary, président du club.

### Bilan - résultats

La section fonctionne bien avec une douzaine de jeunes (l'effectif peut atteindre 28 jeunes au maximum).

Les jeunes inscrits au dispositif pourront venir prolonger l'expérience badminton au sein du club, s'ils le souhaitent.

\* Réseau d'Éducation Prioritaire de l'Éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid187/l-education-prioritaire.html>



## Les Alpes-Maritimes sur tous les fronts

<b>Acteur(s) à l'initiative du projet</b>	Le Comité départemental des Alpes-Maritimes (06), en partenariat avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) 06 ;</li> <li>• l'Association prévention éducation sport (PES) ;</li> <li>• le collège de la ville de Vence et les centres de loisir sans hébergement (CLSH) de Vence, Saint Laurent du Var, Antibes et Cagnes sur mer.</li> </ul>	
<b>Contexte</b>	Le département des Alpes-Maritimes comporte trois villes avec des QPV (Nice, Cannes et Vence). Les projets d'éducation par le sport constituent l'un des axes de développement du Comité départemental.	
<b>Objectifs</b>	Proposer le badminton au cœur des quartiers. Faire découvrir l'activité pour ensuite attirer les plus motivés vers les clubs locaux en proximité.	
<b>Actions menées</b>	<b>Action n°1</b>	Fin 2014, le CDOS 06 a lancé une caravane sportive itinérante qui intervient dans les QPV. Le comité de badminton s'est associé à l'opération.
	<b>Action n°2</b>	Au cœur du quartier des Moulins (Nice), deux interventions ont été mises en place : une intervention gratuite parents/enfants un mercredi après-midi en plein milieu du quartier et la mise en place de cycle de badminton sur le temps scolaire dans l'école primaire du quartier.
	<b>Action n°3</b>	À Vence : <ul style="list-style-type: none"> <li>• dès 2015, mise en place de cycles de badminton à l'école : sept séances dans trois écoles de la commune, dont une en QPV</li> <li>• tournoi inter-Centre de loisir sans hébergement (CLSH) dans le gymnase de Vence. Les jeunes participants ont entre 6 et 12 ans avec un maximum de 12 enfants par centre.</li> </ul>
<b>Bilan - résultats</b>	<b>Action n°1</b>	Le principe d'une caravane sportive gratuite qui se pose au cœur des quartiers et qui vient à la rencontre des habitants est un moyen efficace de présenter une activité sportive originale. Des centaines de jeunes sont attirés par cette animation qui revient chaque été.
	<b>Action n°2</b>	Ce dispositif s'est mis en place durant une saison, et a malheureusement pris fin après les attentats de Nice et les dispositions prises par la Mairie : aucun intervenant extérieur n'étant depuis toléré dans les structures éducatives et jeunesse de la commune...
	<b>Action n°3</b>	Lors des cycles de badminton en 2015, environ 600 enfants ont pratiqué durant cette saison, qui s'est conclue par des rencontres inter-écoles très festives regroupant tous les élèves.  Lors du tournoi inter CLSH, les jeunes se rencontrent avec bienveillance et le bon encadrement garantit la sécurité de tous.



# Démarches & aides

Pour solliciter une subvention, pensez d'abord à prendre contact avec  **votre Ligue et/ou votre comité départemental**, puis avec  **le référent territorial du CNDS** sur votre département ou région, par l'intermédiaire de la DDCS/ DDCSPP ou directement de la DRDJSCS la plus proche. Ce référent sera en mesure de vous accompagner dans l'étude de votre dossier, le remplissage des formulaires de demande de subvention...

Autres financements possibles : les fonds de la Politique de la ville, les fonds de participation des habitants (FPH) via le conseil citoyen, le mécénat des fondations d'entreprise, le financement participatif, l'agence nationale des chèques vacances ([www.ancv.com/le-coupon-sport](http://www.ancv.com/le-coupon-sport))...



## Assurance

La licence fédérale couvre l'ensemble des licenciés :

[www.ffbad.org/la-ffbad/l-assurance](http://www.ffbad.org/la-ffbad/l-assurance)

En tant que club affilié, si vous souhaitez organiser une opération promotionnelle (portes ouvertes, forum, journée ayant pour but de faire connaître la pratique au grand public), vous déclarez votre manifestation promotionnelle par Poona (rubrique Instance). Le public participant à une opération promotionnelle, préalablement déclarée, sera couvert en individuelle accident et en responsabilité civile.

## Ressources humaines

Vous pouvez solliciter :

- Le plan emploi club fédéral en complément des aides à l'emploi CNDS et des collectivités territoriales : [www.ffbad.org/espaces-dedies/emploi/plan-emploi-club](http://www.ffbad.org/espaces-dedies/emploi/plan-emploi-club)
- Un service civique par le biais de l'agrément d'intermédiation de la FFBaD

Plus d'infos sur [www.ffbad.org/espaces-dedies/citoyens-du-sport/service-civique](http://www.ffbad.org/espaces-dedies/citoyens-du-sport/service-civique)

## Conventionnement

Pour créer des partenariats avec la sphère scolaire, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons des exemples de conventions sur lesquelles vous pourrez vous appuyer.

### Le CNDS met l'accent sur les QPV, tous les clubs affiliés peuvent y prétendre !

La pratique du sport dans **les territoires carencés (QPV, ZRR, PNRU)** constitue une véritable priorité pour le gouvernement précisée dans les orientations territoriales 2018 du Centre national pour le développement du sport (CNDS). Conformément au souhait de Laura Flessel, ministre des Sports, **le budget du CNDS a été repositionné avec un objectif de fléchage de 50 % du budget d'intervention du CNDS sur les actions en QPV et ZRR :**

- Développer l'emploi sportif ;
- Corriger et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive ;
- Soutenir les actions de promotion de l'activité sportive comme facteur de santé ;
- Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport.

Et dans le cadre du plan « héritage et société » des Jeux de Paris 2024, le soutien aux projets d'innovation sociale.

Plus d'infos sur [www.cnds.sports.gouv.fr](http://www.cnds.sports.gouv.fr)

Le saviez-vous ?



La FFBaD fournit une mallette pédagogique (modèle du Dispositif Jeunes) à chaque club implanté dans un QPV qui mène une ou des actions dans ces quartiers, afin d'aider au développement de la pratique pour tous, et notamment les jeunes des quartiers. Nous contacter.



# esprit **BAD**

**CONTACT**

**Anthony Guidoux**  
*Assistant Bad pour tous*  
anthony.guidoux@ffbad.org  
Tél : 01 49 21 09 45

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON**

9-11 avenue Michelet  
93583 Saint-Ouen Cedex  
Tél : 01 49 45 07 07  
www.ffbad.org



**FFBAD**

Fédération Française  
de Badminton